

**EXPOSÉ DES RESTRICTIONS RELATIVES À LA SUBVENTION OBJET:
SUBVENTION CANADIENNE POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES (SCEE)**

Le gouvernement fédéral a imposé des restrictions de subvention sur tout REEE ayant fait l'objet d'un retrait de fonds à des fins autres qu'éducatives. Cela comprend le retrait de fonds en vue de les transférer dans un autre REEE. L'exécution de ce retrait pourrait entraîner le remboursement de la SCEE et/ou une restriction de SCEE pour votre bénéficiaire (étudiant).

Si vous deviez donner suite à cette demande, toute SCEE et/ou SCEE additionnelle (SCEE-A) reçue et applicable aux fonds retirés de la présente convention sera remboursée au ministère des Ressources humaines et Développement des compétences du Canada. Si les fonds retirés sont déposés dans une nouvelle convention, ces fonds pourraient alors avoir droit à la SCEE si le bénéficiaire de la nouvelle convention a suffisamment de plafond de SCEE inutilisé et qu'en outre, il est admissible à la SCEE. Le plafond de cotisation de la SCEE utilisé pour collecter la SCEE sur les fonds retirés ne sera pas restitué au bénéficiaire, même si la SCEE a été remboursée au gouvernement.

Si vous retirez plus de 200 dollars des cotisations que vous avez faites avant le 1^{er} janvier 1998, alors que votre bénéficiaire ne fréquente pas un établissement postsecondaire, votre bénéficiaire ne sera pas admissible à la SCEE de 20 % pour le reste de cette année-là ni pour les deux années suivantes. De même si après le 22 mars 2004, vous retirez des cotisations qui ont eu droit à la SCEE et que votre bénéficiaire ne fréquente pas un établissement postsecondaire, votre bénéficiaire ne sera pas admissible à la SCEE- A pour le reste de cette année-là ni pour les deux années ultérieures; cependant, il aura quand même droit à la SCEE de 20 %.

En signant ce formulaire, vous reconnaissez avoir compris qu'en procédant à ce retrait, le bénéficiaire pourrait, selon les circonstances, être assujéti à l'une ou aux deux restrictions de subvention décrites dans le présent avis et que vous désirez quand même donner suite à votre demande.

Numéro de convention USC

Date

Nom du bénéficiaire

Date de naissance du bénéficiaire

Nom du souscripteur

Signature du souscripteur

Nom du co-souscripteur (le cas échéant)

Signature du co-souscripteur